

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 754

présenté par
Mme Brugnera et M. Boudié

ARTICLE 21

À l'alinéa 23, après le mot :

« demande »,

insérer les mots :

« d'autorisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.